



Charte d'utilisation de la salle de la Fraternité

VISION

Le CSP Vaud œuvre pour une société inclusive, juste et solidaire, qui respecte la dignité humaine. Dans cette perspective, la Salle de la Fraternité a comme objectif de faire vivre un lieu qui favorise le partage des savoirs, des expériences et des bonnes pratiques par le biais de valeurs éthiques communes.

MISSION

Le CSP Vaud a pour mission principale d'aider les personnes en situation de précarité dans le canton de Vaud. Notre association est indépendante et neutre politiquement, ce qui signifie que nous ne faisons pas la promotion ou la condamnation de positions politiques spécifiques. La Salle de la Fraternité est utilisée principalement pour des séances internes et des événements publics organisés par le CSP Vaud. Elle est également louée à des acteurs de la société civile (associations, communautés, etc.) pour leur permettre d'organiser des événements en lien avec leurs activités. Le but est de favoriser la vie associative vaudoise.

VALEURS INSTITUTIONNELLES ET ÉTHIQUES

Toute organisation ou personne privée souhaitant louer la Salle de la Fraternité doit adhérer aux principes énoncés ci-dessous :

- démocratie et participation citoyenne ;
- respect des droits humains, des identités culturelles et spirituelles, non-violence ;
- solidarité, égalité des chances, justice sociale et équité économique ;
- respect de la diversité culturelle et intergénérationnelle (non-discrimination) ;
- protection des ressources naturelles et respect de l'environnement ;
- partage de savoir, capitalisation des expériences et création de synergies efficaces en vue d'un développement holistique et durable.